

Paris, le 18 mars 1933.

60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, 3e.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

A MESSIEURS LES PREFETS.

Comme suite à ma circulaire du 27 décembre

1932 concernant le versement aux Archives départementales

des archives universitaires antérieures à 1890, à laquelle

vous voudrez bien vous référer, j'ai l'honneur de vous infor-

mer que, en vue de donner satisfaction au vœu émis par

la Commission supérieure des Archives dont se sont inspirées

les dispositions susvisées, M. le Directeur général des Beaux-

Arts et M. le Directeur général de l'Enseignement technique

ont adressé tout récemment, chacun pour ce qui le concerne,

aux chefs d'établissements dépendant de leur Administration,

des instructions analogues à celles qui ont été envoyées le

17 décembre dernier par M. le Directeur de l'Enseignement su-

périeur à MM. les Recteurs d'Académie.

Ces instructions intéressent, pour ces deux Directions

généralistes, tous les organismes qui leur ressortissent: pour

celle des Beaux-Arts, Musées, Palais nationaux, Conservatoires

de musique, Ecoles nationales de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs,

d'arts appliqués, d'architecture, manufactures nationales, etc.,

pour celle de l'Enseignement technique, Ecoles nationales d'

arts et métiers, Ecoles nationales professionnelles, Ecoles

vous voudrez bien, après en avoir pris connaissance, com-

muniquez la présente circulaire à M. l'Archiviste départemen-

tal qui m'en accusera la réception, et, pour son exécution,

procédera comme il lui a été recommandé de faire à l'égard

de la circulaire du 27 décembre 1932, d'accord avec les

chefs d'établissements qui, dans votre département, dépen-

dent respectivement des deux Directions générales précitées.

LE DIRECTEUR DES ARCHIVES,

HENRI COURTEAULT.

Objet: Archives départementales. Versement de documents antérieurs à 1890 provenant des éta- blissements dépen- dant de la Direc- tion générale des Beaux-Arts et de la Direction géné- rale de l'Enseigne- ment technique.

EDUCATION NATIONALE